



CONVENTION POUR LES EQUIPES JOUANT EN LN

Pour jouer en ligue nationale, les équipes doivent accepter la convention suivante :

1. Les clubs ont l'obligation de participer à la CCLN.
2. Les clubs ont l'obligation de participer à la Swiss CUP. Des samedis ou dimanches seront prévus exclusivement pour cette compétition.
3. Les clubs qualifiés pour la SUPERCUP ont l'obligation d'y participer. La SUPERCUP a lieu, le samedi qui précède le début du championnat de LN.
4. Les matchs de LN se déroulent le samedi dès 16h00, heure de début du match. Le département technique peut d'office agender des matchs du week-end au vendredi soir dès 19h30. Un maximum de 8 matchs est agendé au samedi dès 16h00. Si entre le vendredi et le samedi, les dix matchs de LN ne peuvent être agendés, le solde des matchs de LNB sera mis sur le samedi en horaire décalé.
5. Lors des week-ends de doubles matchs, les équipes joueront deux matchs entre le vendredi soir dès 19h30, le samedi dès 16h00 et le dimanche dès 14h00. La règle des 8 matchs de l'art. 4 est aussi maintenu pour les week-ends de double match.
6. Les matchs de LNA ne se jouent que le samedi ou vendredi sauf dans le cas de l'art 5.
7. Toutes les équipes doivent pouvoir jouer des matchs sur leur place en semaine entre 19h30 et 20h00 (heure de début de match) si le département technique le requiert lors de l'établissement du calendrier. Si une équipe ne peut pas jouer sur sa place en semaine, elle devra trouver une place pour le faire. Il ne sera pas possible de mettre ce match sur un week-end !
8. Pour les play-offs de LN, les équipes doivent pouvoir jouer sur leur place le jour et à l'heure indiquée dans les directives des phases finales de championnat. Si cela s'avère impossible par la présence d'un autre match de la **FSIH**. Le département technique le mettra 3h avant ou 3h après selon la disponibilité. Si la place est prise par un autre sport que la FSIH, le club devra trouver une place de jeu pour l'autre match. Si la place n'est pas disponible du tout sur ce laps de 9 heures. Le club doit automatiquement trouver une autre place pour jouer !
9. Les congés pour les équipes de LN sont le week-end de Pâques et le week-end de Pentecôte. Les équipes devant participer à une coupe d'Europe IISHF (Winner's CUP ou Champion's CUP) sont libérées du championnat pour y participer. Le match sera rattrapé en semaine ou sur un week-end (dimanche possible).
10. La pause estivale commence après le premier week-end de juillet (maximum dimanche 7 juillet). La compétition au plus vite le 15 août.
11. Chaque équipe de LN a droit à **2 matchs** (JOKER) en dehors du samedi pour un cas exceptionnel. Ce cas doit être signalé au département technique jusqu'au 10 janvier de l'année du championnat. Un match pourra toujours être déplacé pour cas de force majeure selon les motifs prévus par les directives techniques et administratives. Si un match prévu le samedi ou le dimanche est avancé d'un commun accord entre le 2 équipes sur le vendredi du même week-end, ceci n'est pas considéré comme un joker.

12. Un joker supplémentaire est accordé à chaque club de Ligue nationale A ou de Ligue nationale B s'il organise ou s'il participe à une compétition internationale (Men Cup ou Challenge Cup).
13. Le Département technique peut déplacer un match 7 jours avant la date prévue pour le match si les 2 équipes sont d'accord d'avancer le match de samedi ou de dimanche au vendredi soir pour les matchs de play-offs ou de play-out.

FSIH/DT/07.12.2024
Gilles Sansonnens